

Zeitschrift:	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber:	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band:	84 (1996-1997)
Heft:	1
Artikel:	Les orthoptères des Grangettes (Noville, Vaud, CH) et leur distribution dans le site marécageux
Autor:	Delarze, Raymond
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-287987

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Orthoptères des Grangettes (Noville, Vaud, CH) et leur distribution dans le site marécageux

par

Raymond DELARZE¹

Abstract.—DELARZE R., 1996. The Orthoptera of Les Grangettes (Noville, Vaud, CH) and their distribution in the swamp site. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 84.1: 9-17.

28 species of Orthoptera were counted in the Ramsar site Les Grangettes (Switzerland) during the last ten years. 14 of these are endangered in Switzerland. The present distribution of the Orthoptera and the comparison with ancient data show that the hygrophilous species are well preserved by the protection of a large and undisturbed marsh area, while xerophilous species, primitively linked to the alluvial biotopes, tend to decline due to the degradation of their habitats.

Key words: Ramsar sites, Les Grangettes, *Orthoptera*, species diversity.

Résumé.—DELARZE R., 1996. Les Orthoptères des Grangettes (Noville, Vaud, CH) et leur distribution dans le site marécageux. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 84.1: 9-17.

Vingt-huit espèces d'Orthoptères ont été recensées dans le site Ramsar des Grangettes (Suisse) au cours de dix dernières années. Quatorze d'entre elles sont menacées en Suisse. La distribution actuelle des Orthoptères et la comparaison avec les données antérieures montrent que les espèces hygrophiles sont bien préservées par la protection d'une large surface de marais non perturbé, alors que les espèces xérophiles, primitivement liées aux biotopes alluviaux, tendent à décliner à cause de la dégradation de leurs habitats.

1. INTRODUCTION

La région des Grangettes est la dernière grande zone marécageuse du bassin lémanique. Les drainages et la correction des cours d'eau ont en effet entraîné la disparition de la majeure partie des marais qui autrefois couvraient de grandes surfaces dans la plaine du Rhône (LACHAVANNE *et al.* 1974, DELARZE *et al.* 1982, GIUGNI 1985).

¹Chemin de Vergers, CH-1867 Ollon.

Ce site Ramsar est inscrit à l'inventaire des sites marécageux d'importance nationale et englobe plusieurs bas-marais également classés. Sa grande richesse naturelle est attestée par divers travaux concernant la flore (DESFAYES 1984, MORET 1982, 1985), comme la faune (GILLIÉRON 1991, NEET et DELARZE 1992, NACEUR et DETHIER 1995).

Les données concernant les Orthoptères des Grangettes sont peu nombreuses et dispersées. Je me propose ici de présenter quelques observations faites au cours des quinze dernières années. Aux données de l'auteur ont été ajoutées celles issues de l'étude des effets de l'incendie du Gros Brasset en 1992 (HOF, voir HOFMANN 1994), d'une excursion de la Société d'entomologie valaisanne le 23.09.1995 (SEV), et des notes de terrain de Pierre Barbey (PB); ces dernières ne sont pas datées avec précision, mais remontent aux dix dernières années. Les dates non suivies d'une des abréviations précitées correspondent aux observations de l'auteur.

Cette rapide revue sera complétée par des données plus anciennes extraites de la littérature et des musées, notamment des collections du Musée zoologique cantonal de Lausanne (LAU), et suivie d'une analyse de l'évolution de la faune sur le site.

La nomenclature retenue par NADIG et THORENS (1991) a été adoptée. La toponymie est celle de la carte nationale 1:25'000 (no 1264 Montreux).

2. LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES

- Observation confirmée récemment
- Donnée ancienne

TETTIGONIIDAE

Phaneroptera falcata •

Présente dans les friches herbeuses sèches et humides. Ce bon voilier pénètre au stade adulte jusqu'au cœur du marais du Gros Brasset, dans des magnocariçaias régulièrement inondées.

Gros Brasset, La Praille (25.8.1995), Les Grands Larges (18.6.1994), Noville (19.10.1940, LAU), Rattey: Clos Montet (18.6.1994; 23.9.1995, SEV), La Mure, parcelle de l'«Ecu d'Or» (23.9.1995, SEV), Les Saviez (5.8.1986; 25.8.1995), Les Fourches (3.7.1992).

Leptophyes punctatissima o

Nous n'avons pas observé cette espèce signalée autrefois dans la région de Villeneuve (FRÜHSTORFER 1921). Ce *Leptophyes*, présent dans la région d'Yvorne, pourrait se trouver aux Grangettes dans les friches sèches des terrains remblayés.

Meconema thalassinum •

Cette espèce arboricole est probablement répandue dans la basse plaine du Rhône, mais ses mœurs la rendent difficile à trouver.

Gros Brasset, branches basses d'un chêne isolé dans le marais (21.7.1993), Noville (13.7.1992).

Conocephalus discolor •

Cette espèce est liée au faciès graminéen des marais à grandes laîches et à roseaux, mais s'accommode de biotopes perturbés et fragmentaires; elle peut coloniser de petites taches marécageuses dans des terrains vagues ou des franges étroites de roselière en bordure des étangs artificiels.

Gros Brasset, La Praille, Les Glariers (9.9.1979; 9.7.1980; 9.8.1991; 25.8.1995, etc.), Noville (5.10.1995), Grand Canal (23.9.1995, SEV), Rattey: Clos Montet (4.8.1993; 23.9.1995, SEV), Canal de la Mure, abondant (PB), marais de la Mure (4.8.1993; 26.7.1994, 23.9.1995, SEV), Les Saviez (8.6.1986; 9.7.1992; 23.9.1995, SEV, 5.10.1995; PB), Villeneuve (26.8.1940, LAU).

Conocephalus dorsalis •

Ce proche parent de l'espèce précédente exige des biotopes beaucoup plus étendus et non perturbés que *C. discolor* (BELLMANN 1993); il est beaucoup moins abondant que ce dernier aux Grangettes.

Parties les plus humides du marais du Gros Brasset (26.7.1994; 25.8.1995; 23.9.1995, SEV), La Mure (PB). Une capture à Villeneuve le 26.8.1940 (LAU).

Ruspolia nitidula •

Comme les conocéphales, *Ruspolia* est fuselée pour se camoufler dans les herbes de marais. Malgré sa taille, elle est très difficile à repérer dans la végétation, d'autant qu'elle est peu active de jour. Nous ne l'avons trouvée qu'en 1995. Une petite population (6 individus observés) a été découverte dans une zone à molinies et à petites laîches du marais du Gros Brasset (25.8.1995). Un individu isolé a été vu à 3 km de là, au lieu-dit Pré Neuf, dans un terrain vague humide de la zone industrielle de Villeneuve (5.10.1995). Cette espèce, signalée autrefois sur la rive valaisanne du Léman, au Bouveret, ne semble jamais avoir été observée dans le canton de Vaud. Elle est connue du Tessin, de la région zurichoise ainsi que du canton de Genève.

Tettigonia viridissima •

La grande sauterelle verte est répandue dans la basse plaine du Rhône, mais elle semble en régression depuis plusieurs années. Elle pénètre en bordure des marais.

Noville (PB; 13.7.1992), La Praille (26.7.1993; 23.9.1995, SEV), Les Saviez (PB).

Platycleis albopunctata •

Cette espèce xérophile ne se trouve que sur des remblais constitués de matériel drainant, dans la région des Saviez (5.8.1986, 5.10.1995). Elle est accompagnée d'autres espèces xérophiles, comme *Tetrix tenuicornis* et *Oedipoda caerulescens*.

Metrioptera roeselii •

Répandue dans les marais du Gros Brasset et dans les prairies humides de La Praille, *Metrioptera roeselii* est également présente en plus faible densité dans la région La Mure - Les Saviez.

Gros Brasset (9.9.1979; 3.7.1992; 17.7.1992; 22.7.1993; 27.6.1994, etc.), La Praille (26.7.1993; 27.6.1994), Les Grands Larges (12.6.1992), Noville (19.10.1940, LAU), La Mure (PB), Les Saviez (12.7.1986; 5.10.1995), Rattey: Clos Montet (22.6.1994; 23.9.1995, SEV).

Pholidoptera griseoaptera •

Cet ensifère est commun dans les ronciers et en lisière de forêt. On le trouve aussi dans les massifs d'orties et dans d'autres milieux à végétation dense et enchevêtrée. Il ne pénètre guère dans les roselières ni dans les autres zones très humides.

Le Fort (5.10.1995), Chaux Rossa (13.7.1992), Gros Brasset, bord du lac (23.9.1995, SEV), Noville (5.10.1995), Rattey: Clos Montet (18.6.1994; 23.9.1995, SEV), Les Saviez (5.8.1986; 23.9.1995, SEV; 5.10.1995).

GRYLLIDAE

Gryllus campestris •

Le grillon des champs est absent des prairies humides et des marais. Il est localement présent sur des bandes herbeuses bien drainées, comme les talus du Grand Canal et dans une prairie non marécageuse à La Mure (PB).

Nemobius sylvestris •

Le grillon des bois est répandu en lisière de forêt et dans les friches riches en litière, notamment aux Saviez (5.10.1995). Il ne pénètre pas dans les marais.

Pteronemobius heydenii •

Il s'agit d'un petit grillon lié aux biotopes marécageux. Sa présence passe facilement inaperçue. Il n'a pour l'instant été observé que dans les parvocariçaies du Gros Brasset (3.7.1992, HOF; 4.8.1993), et dans la prairie marécageuse de La Praille qui borde au sud le marais proprement dit (7.6.1993; 23.9.95, SEV).

TETRIGIDAE

Tetrix subulata •

Ce *Tetrix* macroptère recolonise probablement plus facilement les biotopes humides après une inondation que ses congénères brachyptères. Un individu récolté à La Praille présente des caractères de *T. bolivari* au niveau des pulvilli des pattes postérieures (selon CHOPARD 1951). L'écartement inter-oculaire et les autres caractères diagnostiques correspondent cependant à *T. subulata*.

Le Fort (5.10.1995), La Praille, jachère humide (25.8.1995), Gros Brasset (22.5.1992; 19.6.1992; HOF), Les Glariers (23.9.1995, SEV), Noville, fossé du Bey (19.10.1940, LAU; 28.4.1990).

Tetrix undulata •

Espèce hygrophile probablement assez répandue.

Le Fort, abondantes larves sur un chemin dans la peupleraie (5.10.1995), Gros Brasset (20.9.1995), Noville (7.6.1987, LAU), La Mure, terre-plein de l'étang de «l'Ecu d'Or» (28.8.1995).

Tetrix tenuicornis •

Espèce xérophile liée aux terrains exondés bien drainés.

Gros Brasset, sables lacustres (9.9.1979, det. Nadig; 23.9.1995, SEV), Noville, chemin du Grand Canal (7.6.1987), Les Saviez, remblais graveleux (9.9.1979).

CATANTOPIDAE

Anacridium aegyptium o

Signalé autrefois à Villeneuve par FRÜHSTORFER (1921), ce gros criquet semble avoir été importé accidentellement et ne jamais avoir possédé de population indigène au nord des Alpes (NADIG et THORENS 1991). Il a certainement disparu.

ACRIDIDAE

Oedipoda caerulescens •

Lié aux milieux secs à végétation clairsemée, ce criquet se trouve sur les plages de sable du rivage lacustre, au Gros Brasset (9.9.1979; 21.9.1987). Une importante colonie s'est établie sur des terrains remblayés avec des matériaux graveleux dans le secteur des Saviez (5.8.1986; 5.10.1995).

Sphingonotus caerulans o

J'ai observé ce criquet, signalé autrefois dans la région de Villeneuve (FRÜHSTORFER 1921), sur des dépôts de sable au bord du Rhône dans les environs de Monthey (10.1987). Ce bon voilier, qui colonise facilement des biotopes très isolés, doit occasionnellement visiter les Grangettes; mais il ne peut s'y établir, car les étendues sablonneuses dépourvues de végétation y sont trop peu étendues.

Aiolopus thalassinus •

Cet œdipodiné autrefois répandu dans la plaine du Rhône est aujourd'hui très menacé en Suisse (NADIG et THORENS 1994) et dans les régions voisines (BELLMANN 1993). La découverte d'une femelle isolée aux Saviez (20.8.1989) est d'autant plus étonnante qu'aucun autre individu n'y a été retrouvé par la suite, malgré de nombreuses visites. S'agissait-il d'un migrateur?

Parapleurus alliaceus •

Déjà récolté à Noville en 1938 (LAU), ce criquet est présent dans des prés très humides qui bordent les marais.

Gros Brasset (9.9.1979, LAU; 21.7.1993; 22.7.1993; 1.8.1995; 25.8.1995), La Praille (9.9.1979; 1.8.1995; 25.8.1995; 23.9.1995, SEV), Les Glariers (23.9.1995, SEV), Grand Canal (23.9.1995, SEV), Clos de la Delèze (5.10.1995; PB), Noville (15.8.1938, LAU), La Mure (23.9.1995, SEV), Les Saviez (5.8.1986; 5.10.1995), Villeneuve (5.10.1995).

Stetophyma (Mecostethus) grossum •

Très disséminé dans les marais de la Mure, *Stetophyma grossum* est abondant dans le marais du Gros Brasset, jusque dans les magnocariçaies fréquemment inondées. En forte régression en Suisse, cette espèce ne se rencontre plus guère que dans les marais de montagne. La présence d'une forte population en plaine est donc particulièrement intéressante.

Marais entre La Praille et L'Essert, dit marais des Iles (10.7.1992), Gros Brasset (7.1992, HOF; 11.8.1992; 22.7.1993; 21.7.1994; 1.8.1995, etc.), La Praille (4.8.1992; 6.7.1993; 21.7.1994; 5.10.1995), Rattey: Clos Montet (22.6.1994), La Mure, magnocariçaise (11.8.1992), le long du canal de La Mure (PB), Villeneuve (26.8.1940, LAU).

Chrysochraon dispar •

Répandu dans les prairies marécageuses, ce criquet pénètre jusque dans les zones les plus humides du Gros Brasset.

Gros Brasset (9.9.1979; 9.8.1991; 16.9.1991; 6.8.1992; 21.7.1993; 22.7.1993; 25.8.1995), Les Grands Larges (12.6.1992), Les Grangettes, rivage (21.9.1987, LAU), La Mure (28.7.1992; 2.8.1993; 26.7.1994; 23.9.1995, SEV; PB), Rattey: Clos Montet (4.8.1993; 23.9.1995, SEV), Les Saviez (12.7.1986; 5.10.1995; PB).

Chrysochraon (Euthystira) brachyptera •

Préfère des prairies humides bordant les marais et les molinaies, où il est parfois abondant.

La Praille (7.6.1993), Gros Brasset (3.7.1992; 27.6.1994), Noville (7.6.1987), Rattey: Clos Montet (22.6.94).

Omocestus rufipes (ventralis) •

Ce criquet xérophile n'a été observé que sur les sables du rivage lacustre, sur la rive gauche du Grand Canal, au Gros Brasset (9.9.1979; 21.9.1987; 23.9.1995, SEV).

Stenobothrus lineatus •

Espèce des prés maigres et pelouses séchardes. Très peu abondant dans la région des Grangettes, où il se cantonne sur des terrains graveleux: Les Saviez (5.8.1986).

Stenobothrus stigmaticus o

La mention de cette espèce à Villeneuve par FRÜHSTORFER (1921) est très douteuse. Aucune observation récente dans la vallée du Rhône.

Chorthippus mollis o

Espèce xéro-thermophile, pas retrouvée. Une ancienne donnée à Noville (7.9.1940, LAU).

Chorthippus brunneus •

Espèce plutôt xérophile, notée une seule fois, aux Saviez (5.8.1986). Une ancienne donnée à Noville (7.9.1940, LAU).

Chorthippus biguttulus •

Ch. biguttulus se trouve dans des secteurs à végétation clairsemée et ne pénètre pas dans les marais.

Les Glariers (23.9.1995, SEV), Noville (15.7.1938, LAU), Les Saviez (5.10.1995; PB), terre-plein devant la STEP de Villeneuve (PB), Villeneuve: Pré Neuf (5.10.1995).

Chorthippus dorsatus •

Cette espèce semble très localisée. Elle n'a été observée qu'au bord du Grand Canal (PB; 23.9.1995, SEV).

Chorthippus parallelus •

Très abondant dans tous les types de prairies, y compris les prés gras, encore

présent dans le *Molinion*, ce criquet se raréfie fortement dans les caricaies. L'espèce semble en régression (Pierre Barbey, comm. pers.)

Le Fort (5.10.1995), Gros Brasset (9.9.1979; 22.7.1993; 27.6.1994; 1.8.1995), La Praille (22.7.1993), Grand Canal (1.8.1995; 23.9.1995, SEV), Noville (15.7.1938, LAU), Clos de la Delèze (5.10.1995), Rattey: Clos Montet (4.8.1993), Les Saviez (5.8.1986; 12.7.1986; 5.10.1995).

Chorthippus montanus •

Cette espèce voisine de la précédente est plus rare et ne se trouve que dans des biotopes frais et humides (BELLMANN 1993).

Gros Brasset (PB), Rattey, dans le marais de Clos Montet (4.8.1993; 23.9.1995, SEV), La Mure (PB; 11.8.1992), Les Saviez (PB).

DISCUSSION

Caractères généraux de la faune

Avec 28 espèces observées au cours des dix dernières années, la région des Grangettes se révèle particulièrement riche en Orthoptères. Cette faune diversifiée comprend aussi bien des espèces strictement hygrophiles (*Conocephalus*, *Ruspolia*, *Stetophyma*) que des espèces xérophiles (*Oedipoda*, *Platycleis*, *Omocestus*), qui se côtoient grâce à la variété locale des biotopes: marais, terrains graveleux séchards, lisières buissonnantes, etc.

Une autre particularité du site est sa richesse en espèces spécialisées et rares, qui sont pour la plupart considérées comme menacées en Europe moyenne (BELLMANN 1993). Le tableau 1 montre que la moitié de ces espèces (14) figurent sur la liste rouge des Orthoptères menacés en Suisse (NADIG et THORENS 1994). Les trois espèces les plus menacées (catégorie 2) et six des espèces vulnérables (catégorie 3) sont strictement liées à des biotopes marécageux.

La présence d'espèces habituellement cantonnées dans les régions de montagne (*Stetophyma grossum*, *Chorthippus montanus*) mérite aussi d'être relevée.

Ces observations confirment le rôle du site marécageux de Noville, en particulier de ses bas-marais d'importance nationale, comme refuge de basse altitude pour les espèces menacées de notre faune.

Importance du Gros Brasset et des Saviez

La distribution locale des Orthoptères rares et menacés est loin d'être uniforme; on remarque au contraire que certains secteurs ont une fonction de réservoir pour les populations des espèces les plus fragiles.

Le secteur le plus important comprend le complexe marécageux du Gros Brasset, qui s'étend du Grand Canal jusqu'au fossé du Vieux Rhône (Chaux Rossa). Ce secteur abrite une forte densité de *Stetophyma grossum*, ainsi que des populations isolées de *Chorthippus montanus*, *Conocephalus dorsalis*, *Ruspolia nitidula* et *Pteronemobius heydenii*. Il est possible que ces espèces, réputées pour leur sténotopie (BELLMANN 1993), aient des difficultés à se maintenir durablement dans des zones humides de moindre surface et soumis

Tableau 1.–Espèces des Grangettes menacées en Suisse. Les espèces entre parenthèses ne sont pas liées aux biotopes marécageux. Lorsque le statut régional diffère du statut national, la catégorie correspondante est indiquée entre parenthèses (1: menacé d'extinction, 2: très menacé; 3: vulnérable). Le site des Grangettes se trouve en bordure de la région «Suisse méridionale» (NADIG et THORENS 1994).

Très menacées (catégorie 2)	<i>Aiolopus thalassinus</i> <i>Conocephalus dorsalis</i> <i>Stetophyma grossum</i>
Vulnérables (catégorie 3)	<i>Chorthippus montanus</i> (1) <i>Chryrochraon dispar</i> (2) <i>Conocephalus discolor</i> (<i>Gryllus campestris</i>) (<i>Oedipoda caerulescens</i>) (<i>Omocestus rufipes</i>) <i>Parapleurus alliaceus</i> (<i>Phaneroptera falcata</i>) (2) (<i>Platycleis albopunctata</i>) <i>Pteronemobius heydenii</i> <i>Ruspolia nitidula</i>

à une plus forte pression humaine. Ceci expliquerait leur rareté dans les autres marais du site (Les Saviez, La Mure, Clos Montet, Les Grands Larges, L'Aulagniez), bien que ceux-ci se trouvent à moins de 2 km de distance du Gros Brasset, et leur absence dans d'autres marais de plaine plus éloignés. Il semble donc bien que la grande dimension du marais de Gros Brasset ait un importance vitale pour certaines espèces sensibles. De tels biotopes sont actuellement très peu nombreux en Suisse et sont souvent gravement menacés de fragmentation.

Le second secteur est celui des Saviez. Son originalité repose sur la présence de remblais artificiels plus ou moins séchards, en contact avec des zones très humides (bas-marais d'importance nationale des Saviez et de L'Aulagniez). Ces terrains sont partiellement colonisés par une flore pionnière typique des sols pauvres en matière organique (*Dauco-Melilotion*, éléments de l'*Epilobion fleischeri*); ils présentent, par la structure et la composition de leur végétation, une ressemblance certaine avec les biotopes alluviaux. Ceci explique la présence dans la région des Grangettes de spécialistes des milieux secs, comme *Platycleis albopunctata*, *Oedipoda caerulescens*, *Stenobothrus lineatus* et d'autres espèces également présentes dans les zones alluviales naturelles. L'observation d'*Aiolopus thalassinus*, espèce spécialiste de l'écosystème alluvial trouvée une seule fois aux Saviez, concorde avec cette analogie.

Si les espèces liées aux bas-marais trouvent dans le secteur du Gros Brasset des biotopes protégés de qualité et de dimensions suffisantes pour y maintenir des populations viables, il n'en va malheureusement pas de même pour les espèces primitivement liées au milieu alluvial. La dégradation et la disparition des habitats favorables compromettent leurs chances de survie, comme le montre leur raréfaction. En effet, les espèces qui n'ont pas été retrouvées au cours de dix dernières années (*Leptophyes punctatissima*, *Sphingonotus caeruleans*, *Chorthippus mollis*), ou à un seul exemplaire (*Aiolopus thalassinus*),

sont typiques de ces terrains incultes et graveleux qu'on ne trouve plus guère aujourd'hui aux Grangettes que dans la toponymie (Les Glariers, Perrausa).

REMERCIEMENTS

Merci à Claire Hofmann, Pierre Barbey et Paul Marchesi de m'avoir transmis leurs observations inédites, ainsi qu'à Michel Sartori de m'avoir facilité l'accès aux collections du Musée zoologique.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLMANN H., 1993. Heuschrecken beobachten, bestimmen. 2. Aufl. Naturbuch Verlag, Augsburg. 349 p.
- CHOPARD L., 1951. *Orthoptéroïdes*. Faune de France 56. Lechevalier, Paris. 359 p.
- DELARZE R., FIVAZ J.M., JOSI J.D., PERROTET A. et POT M., 1982. Historique des milieux palustres de la haute plaine du Rhône vaudoise. *Revue hist. du Chablais vaudois* (Bex) 5: 3-32.
- DESFAYES M., 1984. Flore aquatique du Valais et du Chablais vaudois. *Bull. Murithienne* 102: 3-98.
- FRÜHSTORFER H., 1921. Die Orthopteren der Schweiz und der Nachbarländer auf geographischer sowie ökologischer Grundlage mit Berücksichtigung der fossilen Arten. *Arch. Naturgesch.* 87: 1-262.
- GILLIÉRON G., 1991. Les oiseaux nicheurs de la région des Grangettes de Noville (Canton de Vaud). *Nos Oiseaux* 41: 165-182.
- GIUGNI G., 1985. Évolution des milieux palustres de la plaine du Rhône dans le Chablais valaisan. *Bull. Murithienne* 103: 85-101.
- HOFMANN C., 1994. Impact de l'incendie du 3 mai 1992 au Gros Brasset sur la communauté des macroinvertébrés. Fondation des Grangettes. Rapport n° 13 (polycopié). 93 p.
- LACHAVANNE J.B., CHOULAT C. et MANTEANU A., 1974. Évolution de la basse plaine du Rhône, objet naturel d'importance nationale. Travail de diplôme EPFL/IGE (polycopié). Texte condensé in *Bull. Tech. Suisse romande* 18 (1975): 275-281 et 1 (1976): 1-11.
- MORET J.-L., 1982. Flore aquatique et paludéenne de la région des Grangettes; esquisse d'un catalogue dynamique. *Mém. Soc. vaud. Sc. nat.* 17.3: 117-159.
- MORET J.-L., 1985. Flore aquatique et paludéenne de la région des Grangettes; corrections et additions. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 77: 213-221.
- NACEUR N. et DETHIER M., 1995. Les Hétéroptères aquatiques de la région des Grangettes. *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 83.4: 233-244.
- NADIG A. et THORENS P., 1991. Liste faunistique commentée des Orthoptères de Suisse (*Insecta Orthoptera Saltatoria*). *Bull. Soc. entomol. suisse* 64: 281-291.
- NADIG A. et THORENS P., 1994. Liste rouge des Orthoptères menacés de Suisse (sauterelles, grillons et criquets). In: DUELLI P. (réd.), Listes rouges des espèces animales menacées de Suisse. OFEFP, EDMZ (Bern): 66-68.
- NEET C. et DELARZE R., 1992. Note sur la présence de *Dolomedes plantarius* Clerck (Aranae, Pisauridae) dans la région des Grangettes, avec quelques commentaires sur son habitat. *Bull. romand d'entomol.* 10: 81-83.

